

Le Président

Direction du Développement Economique
Affaire suivie par : Alain LOBET
Tél : 03 26 70 66 35
Fax : 03 26 70 88 99
Mél : alobet@cr-champagne-ardenne.fr
Réf : ECO/AL/MH

Monsieur Daniel ROUMY
Maire
5 Rue d'Evigny
08510 LA FRANCHEVILLE

Monsieur le Maire,

Je tiens à vous faire part d'une information importante pour notre collectivité régionale et pour bon nombre de communes concernées. En effet, un décret publié au Journal Officiel du 3 juillet 2014 fait état de la nouvelle carte des zones d'Aide à Finalité Régionale (AFR) pour la période 2014-2020.

Dans le cadre du nouveau périmètre ainsi établi, les TPE et PME pourront bénéficier, dans leurs projets d'investissement et de création d'emploi, de seuils d'intervention, respectivement de 30 % et 20 % au lieu de 20 % et 10 %. Les grandes entreprises pourront, quant à elles, être accompagnées au titre du régime « AFR », à hauteur de 10 %, pour des investissements initiaux en faveur d'une nouvelle activité économique.

Je suis heureux de vous confirmer que votre commune entre dans ce périmètre et j'en profite pour vous rappeler que cette cartographie est le fruit d'un travail conséquent et de négociations particulièrement ardues, aux côtés de l'Etat, avec la Commission Européenne. Nous avons été particulièrement actifs dans la discussion pour vous permettre de rentrer dans la zone éligible.

Le nombre de communes bénéficiaires a doublé en Champagne-Ardenne par rapport à la période 2007-2013.

Je tenais particulièrement, Monsieur le Maire, à vous en tenir informé en vous rappelant que les services de la Région restent en permanence à votre écoute.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

le Président de la Région Champagne-Ardenne
Jean-Paul BACHY

